L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.——NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 10 MAI 1843.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
ABONNEMENT.
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le Courrier de l'Abeille, journal quotidien du soir, sera publié à la même heure que le Courrier de la Louisiane. Il contiendra tout ce qui aura été publié dans le Courrier de la Louisiane, et sera rédigé par le même personnel. Il sera imprimé sur une nouvelle machine, et sera le plus complet et le plus rapide journal du Sud. Il sera publié à une heure de l'après-midi, et sera livré à domicile à 10 centimes par semaine.

ANNONCES. Une pistole par ligne de chaque langue, pour la première insertion, et un demi-pistole pour chaque insertion subséquente. Les abonnés qui ont souscrit pour une année ne paieront que 5 centimes par ligne pour une nouvelle annonce. Le texte est de 10 lignes au moins.

ABONNEMENS pour une année, pour annonces. Les annuaires et prospectus des magasins de Noël, par les Banques, Compagnies, Assurances et autres institutions publiques, $50; les magasins particuliers, libraires et bureaux à vendre, $30; les magasins de meubles, d'habits et bureaux à vendre, $20; les magasins de chaussures et autres commerces, $20. Ces annonces seront imprimées en lettres de fantaisie.

Le Courrier de l'Abeille paraîtra avec estampille d'un car technique tous les deux jours par semaine.

LES ANNONCES de mariages, et de décès, les articles à insérer à l'attention du public, des ventes d'immeubles, fonds de commerce, ventes judiciaires, ventes de marchandises, ventes de vaisseaux, etc. etc. seront payées à des taux modérés, et les annonces de décès, etc. devront payer au tarif des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, payeront $2 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, ou qui ne peuvent être insérés, payeront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui viennent de la ligne ordinaire des affaires, seront adressées au Courrier, rue de Chartres, à l'Abeille, et seront payées